



SCÈNE PARTAGÉE

Conditions de participation

La compagnie amateur de danse contemporaine **Pas à pas - Corps à corps (PPCC)** est basée sur Paris et existe depuis 2015. Elle met au coeur de sa pratique et de sa réflexion les pratiques dansées amateurs et oeuvre en parallèle pour la valorisation de celles-ci.

Pour la première fois cette année, grâce à l'appui de la **MPAA** (Maison des Pratiques Artistiques Amateurs), nous proposons à d'autres ensembles de danseur-se-s amateur-e-s de se joindre à nous lors d'une **scène partagée** qui aura lieu le 24 janvier 2021 dans la salle de la MPAA/Saint-Germain.

Cet appel à participation s'adresse exclusivement :

AUX GROUPES ET COMPAGNIES AMATEURES DE DANSE CONTEMPORAINE

Les compagnies seront donc constituées de danseurs-se-s amateurs-e-s, qui auront au moins 18 ans et dont l'activité n'est pas source de revenus. Il n'est pas obligatoire d'être constitué en compagnie ou association et les groupes d'école de danse sont aussi acceptés. Les influences pourront être variées : hip-hop, classique, jazz...

Les groupes seront composés de 1 à 18 personnes maximum.

...AVEC UN THÈME COMMUN, le temps

Nous vous proposons de travailler sur la question du temps afin d'être en cohérence avec la création chorégraphique de la cie PPCC, **Évolution**.

"Nous, vivants au XXIème siècle, quelles relations entretenons-nous avec le temps qui passe ?"

Quelques propositions :

- La fuite du temps/course contre le temps
- Nostalgie d'un temps passé, lointain
- Prendre le (son) temps
- Frise chronologique
- Passé oublié
- Vers un avenir meilleur

...ET UN MAXIMUM DE 15 MINUTES

Le spectacle total (Groupes amateurs + création PPCC) sera d'1h30. Trois à quatre compagnies/groupes disposeront donc d'une durée maximale de 10 à 15 minutes.

COMMENT CANDIDATER ?

Envoyez-nous votre dossier de présentation, avec un extrait vidéo de votre proposition ainsi qu'une note d'intention à l'adresse suivante : compagnieppcc@gmail.com.

DÉROULÉ

Les groupes retenus sur vidéo seront invités à montrer leur proposition le mardi 17 novembre 2020. La liste des ensembles amateurs sélectionnés sera annoncée les jours suivant la répétition.

Les dates à retenir :

Le samedi 31 octobre 2020 : date limite de candidature

Le 17 novembre 2020 de 19h à 22h : rencontre avec les groupes amateurs et présentation des propositions dansées

Le samedi 23 janvier 2021, de 14h à 17h, MPAA/Saint-Germain : atelier corporel commun avec tous les ensembles participant à la scène partagée, mené par un-e chorégraphe et pris en charge par la MPAA. Maximum de participants : 35. **(Date facultative)**

Le samedi 23 janvier 2021 de 18h à 21h, MPAA/Saint-Germain : filage avec l'ensemble des participant-e-s

Le dimanche 24 janvier 2021 à 16h, MPAA/Saint-Germain : représentation

Un rendez-vous supplémentaire pourra être décidé avec l'ensemble des groupes pour travailler les transitions entre les propositions.